

<u>L'invitée – La Cité de la Musique : un nouvel atout pour Genève</u>

Sur <u>Tribune de Genève</u> le 5 mai 2021

En ville de Genève, les citoyens se prononceront le 13 juin 2021 sur un projet culturel d'envergure : la Cité de la Musique. Celle-ci a vocation à faire d'une pierre deux coups en répondant à la fois aux besoins des orchestres philarmoniques ainsi qu'à ceux de la Haute école de musique de Genève. En effet, la salle genevoise historique – le Victoria Hall – ne répond plus aux besoins des orchestres actuels et la Haute école de musique souffre de problèmes de locaux, ses lieux d'enseignement étant actuellement disséminés sur sept différents sites.

«La Cité de la musique a justement pour ambition de démocratiser l'accès à la musique en offrant des manifestations gratuites ou à prix abordable.»

Le bâtiment sera implanté au nord de la Place des Nations, au cœur de la Genève internationale, bénéficiant ainsi d'une excellente accessibilité et de la possibilité de créer un parc public attenant. Un projet prometteur qui ne devrait pas coûter un seul centime supplémentaire aux contribuables genevois, la construction et l'aménagement du parc de la Cité de la musique étant financés essentiellement par des fonds privés, auxquels s'ajoute une contribution de la Confédération pour la partie dédiée à la Haute école de musique. Les frais de fonctionnement devraient quant à eux être majoritairement couverts par les budgets alloués aux deux entités résidentes, à savoir l'Orchestre de Suisse romande et la Haute école de musique.

Un tel projet culturel constitue un investissement important pour toute la région et induira à n'en pas douter un rayonnement positif de long terme pour l'économie et le tourisme genevois. Les opposants y voient un projet de prestige, élitiste et déconnecté des besoins de Genève. Pourtant, la Cité de la musique a justement pour ambition de démocratiser l'accès à la musique en offrant des manifestations gratuites ou à prix abordable. De plus, l'aspect élitiste visant à la création d'un pôle d'excellence regroupant la formation et la pratique musicale du plus haut niveau ne devrait pas être perçu comme une tare mais au contraire comme un atout pour notre tissu économique et culturel : songeons à ce titre aux retombées positives liées à l'implantation d'une institution élitiste telle que l'EPFL à Lausanne.

La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève ne peut que se

réiouir de la conclusion d'un partenariat public/privé qui ajoutera une plus-value considérable à notre ville, et renforcera ainsi l'attractivité de la place économique genevoise et de la Genève internationale.

Nathalie Hardyn Directrice du département politique de la Chambre de commerce

(CCIG)